



Confédération paysanne
de l'Ain

ÉLECTIONS À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN

Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés

LISTE DE RASSEMBLEMENT SOUTENUE PAR LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE L'AIN



Il y a six ans, vous avez voté à 33% pour la liste soutenue par la Confédération Paysanne de l'Ain.

Faisons encore mieux pour ces élections !

Depuis un an, les mobilisations agricoles braquent les projecteurs sur notre secteur en crise. **Une crise de 40 ans, ce n'est plus une crise.** Les difficultés, les faillites ne sont pas des échecs individuels. C'est l'échec d'un système au service de la mondialisation et du libre-échange qui ne répartit pas les richesses et ne nous rémunère pas. Nous sommes les seuls à le dénoncer depuis 25 ans.

Les mobilisations paysannes sans précédent n'ont apporté, jusqu'à maintenant, aucun changement.

Ces élections sont l'occasion de dire ce que nous voulons changer pour nos filières, pour nos territoires et pour notre avenir.

Soyons fermes, changeons et votons pour la Confédération paysanne !

POUR DES CAMPAGNES VIVANTES, SOYONS FERMES

UN REVENU DÉCENT

Défendons ensemble :

Des prix garantis pour nos produits, qui intègrent le coût de production, la rémunération de notre travail et notre protection sociale, nos droits au répit, à une retraite digne, à être remplacé...

Un prix minimum d'entrée pour ne plus subir la concurrence déloyale des produits importés.

Des politiques sanitaires et de prévention plus justes et plus efficaces face aux maladies animales (FCO, MHE, IAHP, PPA...) et végétales (flavescente dorée...).

La reprise en main des filières et interprofessions par les producteurs pour une répartition équitable de la valeur ajoutée.

Ensemble, portons la fin des accords de libre-échange qui organisent la concurrence internationale entre paysans et paysannes !

UNE RÉPARTITION JUSTE

Défendons ensemble :

- **Des soutiens ciblés à l'actif :**

Les aides PAC, attribuées au nombre d'hectares sans plafond et selon des références historiques sont injustes et inefficaces. Liées au nombre d'UTH, elles favoriseraient une agriculture riche en emploi et les projets en phase avec les défis alimentaires et climatiques. Elles permettraient d'éviter l'agrandissement infini des exploitations.

- **Des soutiens clairs pour les agriculteurs en bio** et engagés dans les pratiques qui favorisent la biodiversité

- **Le renforcement des outils de répartition du foncier :**

Plus de moyens pour les SAFER, les établissements publics fonciers, le contrôle des structures, au service de l'intérêt général pour éviter l'accaparement des terres et faciliter l'accès au foncier des nouveaux paysans.

BIEN VIVRE SUR NOS FERMES

En autonomie :

Obtenons des normes plus adaptées à l'agriculture paysanne, à l'élevage plein air, aux réalités du terrain et à la météo.

Exigeons des obligations administratives moins lourdes, compréhensibles par toutes et tous, et des contrôles justes et bienveillants.

En bonne santé :

Soyons fermes sur la diminution des pesticides. Soyons cash sur leur dangerosité. Bayer ou Syngenta n'ont pas les mêmes intérêts que nous !

Exigeons une protection sociale plus humaine et plus présente tout au long de la vie des paysans et paysannes : maladie, grossesse, coups durs, retraite...

Hommes et Femmes, à égalité :

Accès au foncier, à l'installation, statut sur la ferme, adaptation du matériel et des façons de travailler : **faisons avancer l'égalité des droits.**

POUR DEMAIN, DES PAYSANNES ET PAYSANS NOMBREUX, LIBRES ET SOLIDAIRES

La liste...

- 1. Alice Courouble**
bovins allaitants, porcs plein air, Ambronay
- 2. Xavier Fromont**
bovins allaitants, céréales, Confrançon
- 3. Annie Blanc Brochet**
caprins, Hauteville-Lompnes
- 4. Cyrille Lorréard**
maraîchage, St-Denis-lès-Bourg
- 5. Delphine Paquet**
pondeuses, ovins viande, St-Denis-lès-Bourg
- 6. Lucien Pellerin**
viticulture, St-Sorlin-en-Bugey
- 7. Victor Mougin**
bovins lait, porcs plein air, maraîchage, Peyriat
- 8. Maud Blache**
viticulture, Vaux-en-Bugey
- 9. Maxime Poissonneau**
maraîchage, Cize
- 10. Émilie Creuze**
caprins, équins, Domsure
- 11. Philippe Boquillod**
paysan boulanger, Villemotier
- 12. Luc Desbois**
bovins lait AOP Comté, Cize
- 13. Anne-Marie Rousset**
arboriculture, Meximieux
- 14. Samuel Pertreux**
bovins lait AOP Comté, Vieu d'Izenave
- 15. Xavier Favrot**
céréales, Jassans-Riottier
- 16. Jean-Noël Giroud**
céréales, porcs, Foissiat
- 17. Béatrice Bibba**
maraîchage, St-Cyr-sur-Menthon
- 18. Olivier Monnet**
ovins lait, St-André-sur-Vieux-Jonc
- 19. Emma Pomarel**
viticulture, Parves et Nattages
- 20. Téo de Micheaux**
caprins, paysan boulanger, Romans

... pour construire ensemble notre chambre d'agriculture paysanne

UNE CHAMBRE QUI EST JOUR APRÈS JOUR À NOS CÔTÉS

- En temps de crise (économique, sanitaire, climatique...)
- Face à la prédation
- En soutien au pastoralisme
- En accompagnement à l'émergence et à la structuration de projets collectifs

UNE CHAMBRE QUI NOUS ACCOMPAGNE POUR LIMITER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DANS NOTRE ADAPTATION

- Pour adapter le choix de nos cultures
- Pour défendre une irrigation paysanne, qui garantit un accès à l'eau en priorité à l'alimentation humaine
- Pour travailler avec le vivant, agir pour préserver la biodiversité, améliorer la fertilité des sols, la qualité de l'eau...
- Pour favoriser les alternatives aux pesticides, les auxiliaires de culture...

UNE CHAMBRE QUI PERMET DE NOUS RÉAPPROPRIER LA GESTION DE NOS FERMES ET FAVORISER NOTRE AUTONOMIE TECHNIQUE, DÉCISIONNELLE ET ÉCONOMIQUE

- Suscite et organise les échanges de pratiques entre paysans et paysannes en valorisant nos savoir-faire
- Soutient l'innovation
- Construit avec nous, sur les fermes, les expérimentations dont nous avons besoin
- Renforce les partenariats avec les lycées agricoles pour en faire les acteurs majeurs d'un nouveau développement paysan

UNE CHAMBRE QUI AFFIRME SON RÔLE DANS LES TERRITOIRES Avec les collectivités territoriales :

- Accompagne les dynamiques de relocalisation de l'alimentation pour une meilleure rémunération
- Construit des outils efficaces pour l'approvisionnement bio et local des cantines scolaires
- S'implique dans les expérimentations de Sécurité Sociale de l'Alimentation
- Permet la valorisation de pratiques paysannes vertueuses pour la protection des zones de captage

UNE CHAMBRE QUI FAIT DE L'INSTALLATION - TRANSMISSION UNE PRIORITÉ

- Imagine et concrétise, avec l'ensemble des OPA et une diversité de partenaires, une nouvelle charte départementale pour l'installation
- Donne accès aux porteurs de projet à un réseau diversifié et territorialisé d'accompagnement
- Travaille avec les paysans à la transmissibilité de leur ferme

UNE CHAMBRE QUI PROMET L'AGRICULTURE PAYSANNE, L'AGRICULTURE DE L'AVENIR !



UNE CHAMBRE QUI GARDE LE SENS PREMIER DE NOTRE MÉTIER

- Des terres agricoles pour nourrir
- Des panneaux solaires sur les toitures, pas sur les cultures
- Des méthaniseurs uniquement avec les effluents d'élevage et les biodéchets

POURQUOI VOTER ?

Les élections traduisent ce que nous pensons. Voter, c'est faire entendre sa voix, être représenté aux sessions de la Chambre d'agriculture et dans les instances officielles.

Voter, c'est faire fonctionner la démocratie. Plus la participation sera importante, plus les élus seront légitimes. Plus nous aurons un score élevé, plus nos représentants pourront porter nos idées.

Pour faire cesser la confusion entre Chambre et syndicats, pour une indépendance des services agricoles et pour représenter toutes les agricultures, votez Conf !

